

Salles municipales - locations

La commune met à disposition des habitants et associations les équipements municipaux nécessaires à l'organisation de leurs évènements festifs ou amicaux.

Réserver une salle municipale La mairie dispose de deux salles en location pour les particuliers :

Salle des Aulnes - 120 pers.

Située 40 rue de l'Ebaupin près de la salle de sports.

- Capacité de la salle : 120 personnes assises.
- Dimensions de la salle : 18 x 9 = 162 m²

Tarifs locations 2024

Commune

TYPE DE LOCATION	SALLE DES AULNES
Préparation salle 18 h la veille ou 12 h maxi le lendemain	50
Journée	363
Week-end	545
Vin d'honneur	137
Post sépulture	71
Réunion	152

HORS COMMUNE

TYPE DE LOCATION	SALLE DES AULNES
Préparation salle 18 h la veille ou 12 h maxi le lendemain	106
Journée	580
Week-end	870
Vin d'honneur	266
Post sépulture	136
Réunion	301

Conditions de locations

- 30 % d'acompte à la réservation,
- Le solde du paiement devra être effectué en chèque une semaine avant la date de réservation. (à l'ordre du Trésor Public);

Documents à fournir

- Dossier de réservation (disponible en mairie ou à télécharger) complété et signé,
- Chèque de caution de 460 € en cas de détérioration, à l'ordre du Trésor Public,
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques d'incendies, d'explosion et de dégâts des eaux. La date, les heures et le nom de la salle louée devront y être précisés.

Consignes

- Un état des lieux est effectué par un agent municipal ou un élu à l'entrée puis à la sortie des salles.
- Les clés sont remises à l'entrée de la salle à l'heure convenue avec l'accueil de la mairie.

Sortie de la salle

- Tables et chaises nettoyées et empilées comme indiqué sur le plan dans la salle,
- Balayage et lavage de la totalité de la salle et des sanitaires,
- Vider les poubelles et les déposer dans le conteneur,
- Éteindre les lumières.

Salle de la Chênaie - 80 pers.



Située rue du Sacré Cœur (sous le restaurant scolaire).
Capacité 80 personnes assises.

Capacité d'accueil

> Maximum 80 personnes assises.

Tarifs locations 2024

COMMUNE

TYPE DE LOCATION	SALLE DE LA CHENAIE
Préparation salle 18 h la veille ou 12 h maxi le lendemain	NON
Journée	266
Week-end	399
Vin d'honneur	137
Post sépulture	71
Réunion	152

HORS COMMUNE

TYPE DE LOCATION	SALLE DE LA CHENAIE
Préparation salle 18 h la veille ou 12 h maxi le lendemain	NON
Journée	524
Week-end	786
Vin d'honneur	266
Post sépulture	136
Réunion	301

Conditions de locations

- 30 % d'acompte à la réservation
- le solde du paiement devra être effectué en chèque une semaine avant la date de réservation. (à l'ordre du Trésor Public)

Documents à fournir

- dossier de réservation (disponible en mairie) complété et signé
- chèque de caution de 460 € en cas de détérioration, à l'ordre du Trésor Public
- Une attestation d'assurance responsabilité civile couvrant les risques d'incendies, d'explosion et de dégâts des eaux. La date, les heures et le nom de la salle louée devront y être précisés.

Consignes

Un état des lieux est effectué par un agent municipal ou un élu à l'entrée puis à la sortie des salles. Les clés sont remises à l'entrée de la salle à l'heure convenue avec l'accueil de la mairie.

Salle

Tables et chaises nettoyées et empilées comme indiqué sur le plan dans la salle
Balayage et lavage de la totalité de la salle et des sanitaires
Vider les poubelles et les déposer dans le conteneur
Éteindre les lumières

Vous organisez un évènement ?

Le Service Déchets de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon peut mettre à disposition du matériel de tri lors de vos évènements en extérieur. **Contactez le service Déchets au plus tôt au 02 40 56 82 53**